

RECONNAISSANCE OFFICIELLE D'UNE SÉRIE DE COURS DE L'ÉCOLE DU GÉNIE MILITAIRE DES FORCES CANADIENNES (ÉGMFC)

PAR LE CONSEIL CANADIEN DES TECHNICIENS ET TECHNOLOGUES (CCTT)

Par le
Major C.A.M. Marques

Le 6 décembre 2004, une étape importante a été franchie à l'École du génie militaire des Forces canadiennes à la BFC Gagetown lorsque M. Edward F. Leslie, directeur général de la Société des techniciens et des technologues agréés du génie du Nouveau-Brunswick, a remis au Lcol R.K. Gupta, commandant de l'ÉGMFC, un document attestant que les sept métiers du Programme d'instruction du Génie construction offert à l'ÉGMFC sont maintenant reconnus par le CCTT. Il s'agit des métiers suivants : Technicien en réfrigération (TEC RÉFR), Technicien – Distribution électrique (TEC DE), Technicien – Groupes électrogènes (TEC GE), Technicien – Plomberie et chauffage (TEC PC), Technicien – Eau, produits pétroliers et environnement (TEC EPPE) et Surintendant – Génie construction (SUR GC).

Le CCTT est un organisme professionnel national qui regroupe plus de 41 000 membres. Il a pour mandat de veiller à ce que les techniciens et technologues canadiens maintiennent des normes élevées d'excellence dans leurs domaines d'expertise respectifs. Avant que les cours ne soient reconnus officiellement par le CCTT, un comité permanent a examiné les normes, le programme et les documents des cours, a mené des entrevues et a effectué des visites sur les lieux pour s'assurer que la formation donnée à l'ÉGMFC respectait les normes de compétence du CCTT. Les militaires qui ont suivi avec succès l'un des cours offerts dans le cadre du Programme d'instruction du Génie construction et qui possèdent au moins deux années d'expérience dans le métier pourront dorénavant présenter une demande d'agrément auprès du CCTT et, s'ils sont acceptés, utiliser la désignation T.A. (Technicien agréé). Cet agrément représentera une étape dans la carrière des militaires en plus de constituer un outil utile dans la recherche d'un emploi, après la libération des FC. Cette initiative découle du rapport du CPDNAC.

Lors d'une petite cérémonie qui a eu lieu à l'Édifice Mitchell, M. Leslie a remis sept certificats (un pour chaque métier) au Lcol Gupta, au nom du CCTT. M. Leslie a présenté un bref exposé sur le CCTT et a répondu à quelques questions que lui ont posées des militaires qui assistaient à la cérémonie. M. Leslie a indiqué que « la désignation T.A. prouve que vous êtes connaissant dans votre domaine. Elle élimine tout doute que pourraient avoir d'éventuels employeurs ». Le Lcol Gupta a remercié M. Leslie d'avoir officiellement reconnu l'excellence de l'instruction dispensée à l'ÉGMFC et a ajouté « reconnaître que la Branche du GMC, l'ÉGMFC et le CCTT ont une même mission - l'excellence de la formation en génie - constitue une étape importante ».

CHIMO!



Légende : M. Leslie remet un certificat d'agrément du CCTT au Lcol Gupta, en présence des stagiaires du NQ 3 Cours d'apprenti – technicien en construction à l'ÉGMFC. (De gauche à droite) Cpl R.C. Stanutz, Sdt R.C. Penney, Cpl C.J. Gibson, Cpl J.R. McKinley, Cpl M.M. Conrad, Sgt J.D. Rudy (S/off du cours), Cpl S.C. Gallant, Cpl M.C. Sheppard, Cpl K. Turner, Cpl D.W. Adshade, Cpl R.A. Walker, Sdt K.F. Hynes et Cpl T.R. Harper.